

SOIXANTE-SIXIEME SESSION

Affaire LEON MARTINEZ

Jugement No 984

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF,

Vu la requête dirigée contre le Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre (CIPEC), formée par M. Sergio Alejandro Leon Martinez le 5 décembre 1988;

Considérant que dans une lettre adressée, le 30 décembre 1988, au greffier du Tribunal, le requérant déclare qu'il entend retirer sa requête;

Considérant qu'ainsi le désistement est pur et simple;

DECIDE :

Il est donné acte du désistement.

Ainsi jugé par M. Jacques Ducoux, Président du Tribunal, Tun Mohamed Suffian, Vice-président, et Mme Mella Carroll, Juge, lesquels ont apposé leur signature au bas des présentes, ainsi que nous, Allan Gardner, Greffier.

Prononcé à Genève, en audience publique, le 27 juin 1989.

Jacques Ducoux
Mohamed Suffian
Mella Carroll
A.B. Gardner